

ECOLE MATERNELLE LA PASTOURELLE

ROUTE DE TELOCHE

72220 SAINT MARS D'OUTILLE

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

PRESENTS :

Les enseignantes: Mme Dupont, Mme Lemoine, Mme Nivet

Les parents élus : Mme Brisson, Mme Brunet, Mme Legeay, Mme Renaudin, Mme Lemonnier

Les élus: M. Taupin, M. Hureau.

Responsable TAP : Mme Maillard

EXCUSES : Mme Brignonne, Inspectrice de l'Education Nationale

- *Effectifs et organisation suite à la fermeture de classe*
- *Vote concernant la modification des rythmes scolaires pour la rentrée 2018*
- *Organisation des temps de repos*
- *Règlement intérieur*
- *PPMS*
- *APC*
- *RASED*
- *Piscine*
- *Bibliothèque*
- *DUMISTE*
- *Projets de l'année*
- *Travaux réalisés/ travaux à prévoir*
- *Questions diverses*

1. **Effectifs et organisation suite à la fermeture de classe**

86 élèves

Classe Amélie NIVET: 20 PS et 8 MS

Classe Séverine DUPONT: 6 PS, 11 MS et 12 GS

Classe Tiphaine LEMOINE: 16 MS et 13 GS

ATSEM: 3 ATSEM le matin, planning "tournant" de Marie.

2. **- Vote concernant la modification des rythmes scolaires pour la rentrée 2018**

La commune n'étant pas concernée par la question des transports scolaires, les parents et représentants de la mairie refusent de voter afin de se laisser davantage de temps pour se concerter.

Depuis, un nouveau délai a été accordé par l'Education Nationale: un nouveau questionnaire plus complet va être distribué aux parents et le vote aura lieu le 19 décembre.

Les enseignantes précisent qu'à l'école maternelle, avec le rythme actuel (semaine à 5 jours), les enfants se repèrent difficilement dans la semaine et accumulent de la fatigue.

3. - Organisation des temps de repos

Pour le moment, les MS qui mangent à la cantine ont leur temps de repos de 14h00 à 14h45, après une récréation de 13h à 14h.

Nous proposons, avec l'accord de la municipalité, qu'ils aient leur temps de repos pendant le temps de récréation du midi.

Ainsi, nous commencerons les activités scolaires avec les MS dès 14h.

Les enfants de MS mangeant à la maison n'auront pas de temps de repos à l'école, sauf s'ils dorment au dortoir.

4. - Règlement intérieur

Le règlement semble adapté et aucune modification n'y est apportée.

5. PPMS

Un exercice d'intrusion a eu lieu le 18 octobre. Les enfants se sont cachés en silence, les adultes ont fermé les stores, éteint les lumières et vérifié la fermeture des portes.

Le signal était la transmission orale de classe en classe. Toujours pas de possibilité de fermer les portes à clé.

Tout s'est bien déroulé, une information aux parents a été donnée dans les cahiers.

Le prochain exercice PPMS sera un exercice d'évacuation, il aura lieu le vendredi 23 mars, nous évacuerons dans le gymnase avec l'école élémentaire (cas du feu de forêt).

6.- APC (activités pédagogiques complémentaires)

Elles ont lieu le lundi et le jeudi de 15h15 à 16h.

Petits groupes avec tous les élèves d'un niveau sur des projets ou groupes de besoins.

7. RASED

Composé d'une psychologue scolaire et 2 maîtresses spécialisées.

La maîtresse E (rééducatrice) devrait prendre un groupe de MS en prévention.

8. - Piscine

Les GS iront à la piscine du 12 mars au 23 juin (pas de séance le 22 mars), le jeudi matin (10h15 à 11h dans le bassin).

Merci à la mairie de prendre en charge l'intégralité du transport et le coût des séances.

9. Bibliothèque

1 mardi et 1 jeudi sur 4 par classe.

Le mardi: animation par Annie (lecture et comptines) sur un thème défini avec la maîtresse.

Le jeudi: animation avec Solène pour la découverte de la bibliothèque et des activités sur les différents livres et le repérage des éléments de la couverture.

10. DUMISTE

En cours de recrutement par l'école de musique communautaire.

11. Projets de l'année

La forêt: en lien avec les Arts à Saint Mars: réalisation d'une fresque avec Lucie Vandeveld, illustratrice pour les GS.

Sortie forêt: en automne: découverte d'un milieu avec Yvan Sevree, agent de l'ONF, land art et cueillette sollicitant les 5 sens.

Au printemps: découverte des batraciens.

Concert des jeunes musicales de France le 30 novembre "au pays des grenouilles".

Course relais pour le téléthon (vendredi 8 décembre).

Chorale pour le marché de Noël (10 décembre).

Activités sportives au gymnase, avec l'intervention de Sébastien Proust. (le jeudi).

A définir: Intervenante sculpture, spectacle sur les arts (Billenbois?) ou en lien avec le carnaval en fonction du budget attribué par la mairie.

Merci aussi à l'amicale des parents d'élèves pour l'aide financière et humaine apportées à ces projets, ainsi qu'aux parents qui aident à l'encadrement.

11. Travaux

Travaux réalisés:

Les stores et les sols de 2 classes ont été changés, merci à la mairie pour les travaux effectués.

Les dalles sous le toboggan ont été enlevées car elles n'amortissaient plus correctement. Des petits cailloux ronds ont été mis à la place car moins onéreux. Les parents trouvent cela salissant. Réponse: les cailloux devraient se laver avec le temps.

Demandes:

- *Une table à hauteur adulte et chaises (4) pour les préparations des ATSEM dans la classe libre.*
- *Un système anti pince-doigts sur la porte entre la classe libre et la classe de PS, MS, GS.*
- *Remplacer le téléphone (qui capte de moins en moins loin de la base) pour un téléphone sans fil avec 2 combinés.*
- *Réparer le store de la classe de Tiphaine Lemoine (sur la porte), poser des stores dans la classe de Séverine Dupont.*

A programmer:

- *remplacer les sols des entrées et des classes restantes.*
- *Refaire les peintures, en priorité des vestiaires, puis des classes.*

12. Questions des parents

Les parents demandent à être informés des éventuelles stagiaires présent(e)s dans l'école. Les enseignantes informeront les parents par voie d'affichage.

Dans le self, les tables sont trop hautes pour les élèves de maternelle.

Réponse des élus: ils vont voir ce qu'il peut être fait pour baisser le niveau de quelques tables (couper les pieds?).

Prochains conseils d'école:

Conseil d'école exceptionnel (vote rythmes scolaires): lundi 18 décembre, 18h

deuxième conseil d'école: Lundi 19 février à 18h à la mairie.